

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
13 MAI 2019
PROJET DE RÉSOLUTIONS**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 13 mai 2019 au 188, rue Jeanne-d'Arc à 19h00.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions et demandes du public
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2019, des procès-verbaux des séances extraordinaires des 26 et 30 avril 2019
- 1.7. Dépôt du rapport du vérificateur pour l'année 2018
- 1.8. Adoption du règlement 2019-006 modifiant le règlement de zonage 2003-03-03 et visant l'ajout d'un usage « multifamilial isolé » dans la zone 3-H
- 1.9. Adoption du règlement 2019-007 concernant la création d'un programme de mise à niveau des installations septiques
- 1.10. A Ride to remember : Autorisation de circuler à vélo dans la municipalité
- 1.11. Renouvellement de l'entente pour services aux sinistrés avec la Croix-Rouge Canadienne
- 1.12. Retrait du domaine public : ancien chemin public
- 1.13. Cession d'une partie de chemin au Parc Oméga Inc.
- 1.14. Demande d'exclusion de la zone agricole pour le lot 4 997 112
- 1.15. Offre de service : extension du mandat d'expertise dossier marina
- 1.16. Mandat à l'arpenteur-géomètre pour établir une description technique pour décrire les fonds servants
- 1.17. Mandat à la firme Michel Paquin, évaluations Outaouais Inc. pour les lots 6 662 023 et 4 997 874
- 1.18. Résolution d'appui à la Municipalité de Ripon – réalisation de travaux routiers rte 321
- 1.19. Adoption de l'entente intermunicipale visant l'offre d'un service régional de formation des pompiers
- 1.20. Acquisition de la propriété du 1847 chemin Servant
- 1.21. Tour CIBC Charles-Bruneau – Autorisation de circuler en vélo

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois d'avril 2019
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 30 avril 2019
- 2.3. Autorisation de paiement de la facture Infrastructel – révision du plan d'urbanisme
- 2.4. Autorisation de paiement de la facture de Deveau, Avocats : dossier marina
- 2.5. Autorisation de paiement de la facture de la MRC de Papineau : formation pompier 2-18
- 2.6. Autorisation de paiement de la facture de Les Équipements St-André Inc. : achat d'une génératrice

3. Ressources humaines

- 3.1. Service des incendies : autorisation de lancer un appel de candidature pour un/une pompier/pompière volontaire
- 3.2. Bureau des véhicules automobiles : prise en charge du bureau de mandataire par Services Québec et préavis de fin d'emploi pour les préposées aux permis et immatriculations
- 3.3. Embauche de trois étudiants au service des travaux publics pour la période estivale

- 4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments**
 - 4.1. Remplacement des luminaires intérieurs de la caserne de pompier
 - 4.2. Mandat pour l'élaboration d'un carnet de santé pour le presbytère
 - 4.3. Lavage des fenêtres extérieures au 188 rue Jeanne d'Arc et 277 rue Papineau
 - 4.4. Réfection des valves d'aqueduc défectueuses
 - 4.5. Octroi de contrat pour les travaux de préparation et d'asphaltage causés par des bris d'aqueduc
 - 4.6. Octroi de contrat pour l'inspection télévisée de conduite d'égout à l'aide de caméra
 - 4.7. Octroi de contrat pour le grand ménage de printemps des espaces verts
- 5. Sécurité civile et incendie**
 - 5.1. Dépôt des statistiques mensuelles
- 6. Urbanisme et gestion du territoire**
 - 6.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur l'émission des permis et certificats
 - 6.2. PIIA-05 – 289 Carré Ste-Angélique
 - 6.3. PIIA-06 – 266-270 rue Papineau
 - 6.4. Demande d'extension du secteur concernant le programme de subvention pour l'aide à la rénovation et la restauration d'immeubles
- 7. Environnement**
 - 7.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur la collecte des matières résiduelles
- 8. Loisirs, culture, famille**
 - 8.1. Dépôt des statistiques mensuelles pour les locations et la bibliothèque
 - 8.2. Animation de la petite scène au Parc Henri-Bourassa
 - 8.3. Modification de la résolution 2019-03-155 Camp de jour
 - 8.4. Programme infrastructure Amie des aînés – Autorisation de déposer une demande
 - 8.5. Assemblée générale annuelle du réseau biblio : autorisation de participer
 - 8.6. Autorisation au coordonnateur en loisirs et culture de procéder à une demande de permis de boisson pour l'activité « Mercredi en musique »
 - 8.7. Motion de félicitation : Association des chasseurs pêcheurs trappeurs et archers
 - 8.8. Motion de félicitation : Prévention César Petite-Nation
 - 8.9. Motion de félicitation : Bénévoles, employés et pompiers lors des inondations
 - 8.10. Motion de félicitation : Centre de généalogie de la Petite-Nation et M. Alain Faubert : récipiendaires du prix Jeunéalogie
- 9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance**
 - 9.1. Questions et demandes du public
 - 9.2. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

- Compte-rendu sur le dossier des inondations :
Félicitations reçues du Ministère de la Sécurité Publique
Invitation à la réunion à St-André Avellan : informations aux sinistrés
Travaux chemin de la Rouge
Suivi du secteur de la rivière des Outaouais
Grande corvée de nettoyage les 1^{er} et 2 juin 2019
- La 148 en folie : 18 et 19 mai 2019

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur le maire Christian Beauchamp
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1

Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

Absent : Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4 (absence motivée)

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Hélène Bélanger était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp.

1.3 2019-05-236 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le Maire, Christian Beauchamp constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 6 personnes.

1.4 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

- Y a-t-il eu un suivi : envoi d'une lettre propriété du 241 rue St-Julien
- M. Denis Lecot et Mme Gemma Puccaco : Félicitations pour les services rendus durant les inondations
- Travaux sur le chemin de la Rouge : enrochement

1.5 2019-05-237 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert et en y ajoutant les points suivants :

1. Demande de commandite : Bouteilles d'eau réutilisables
2. Motion de félicitation au Comité culturel de Papineauville

le point 6.4 est retiré

Demande d'extension du secteur concernant le programme de subvention pour l'aide à la rénovation et la restauration d'immeubles

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2019-05-238 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 AVRIL 2019 ET DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DES 26 ET 30 AVRIL 2019

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2019, les procès-verbaux des séances extraordinaires des 26 et 30 avril 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.7 2019-05-239 DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2018

Le conseil prend acte du dépôt du rapport du vérificateur pour l'année 2018 conformément aux articles 966 et suivants du Code municipal du Québec L.R.Q. chapitre C-27.1.

1.8 2019-05-240 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-006 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-03-03 ET VISANT L'AJOUT D'UN USAGE MULTIFAMILIAL ISOLÉ DANS LA ZONE 3-H

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil adopte le règlement 2019-006 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant l'ajout d'un usage multifamilial isolé dans la zone 3-H.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9

2019-05-241 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-007 CONCERNANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE MISE À NIVEAU DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

CONSIDÉRANT que la municipalité désire améliorer la qualité de son environnement;

CONSIDÉRANT que la municipalité se doit d'appliquer le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q.2- r.22);

CONSIDÉRANT que la municipalité exige la mise aux normes des installations septiques de son territoire;

CONSIDÉRANT que la municipalité a un inventaire des installations septiques déficientes sur son territoire;

CONSIDÉRANT les articles 4 et 92 de la Loi sur les compétences municipales permettant la mise en place d'un programme visant la réhabilitation de l'environnement et l'octroi de subvention à cette fin;

CONSIDÉRANT que ce programme vise à consentir une aide sous forme de prêt aux citoyens de la municipalité afin de mettre aux normes les installations septiques sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire adopter par règlement un programme de réhabilitation de l'environnement conformément à l'article 92, alinéa 2 et 3 afin de fournir une aide aux citoyens ayant besoin de remplacer leur installation septique;

CONSIDÉRANT ce programme incitera la mise aux normes des installations septiques sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la municipalité vise la protection de l'environnement;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 445 du Code municipal, tout règlement doit, sous peine de nullité, être précédé d'un avis de motion donné à une séance régulière ou spéciale précédant celle de son adoption;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été présenté.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil adopte le règlement 2019-007 concernant la création d'un programme de mise à niveau des installations septiques.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10

2019-05-242 A RIDE TO REMEMBER : AUTORISATION DE CIRCULER À VELO DANS LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU la demande présentée par A Ride To Remember pour un évènement de vélo;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville doit autoriser une demande de permis d'évènement au Ministère des Transports de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) afin de circuler à vélo;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le conseil de la municipalité de Papineauville autorise Mme Glenna Goffman de A Ride To remember, à faire une demande de permis d'évènement au Ministère des Transports de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports afin de circuler en vélo sur le territoire de Papineauville le 4 août 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.11 2019-05-243 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR SERVICES AUX SINISTRÉS AVEC LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

ATTENDU que l'entente de « Services aux sinistrés » avec la Croix-Rouge canadienne prend fin en 2019 et qu'il y a lieu de signer un nouveau protocole de 3 ans;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le maire et la directrice générale à signer le renouvellement d'une entente de 3 ans avec la Croix-Rouge canadienne pour les services aux sinistrés aux conditions suivantes :

- 2019-2020 : 0,17 \$ per capita
- 2020-2021 : 0,17 \$ per capita
- 2021-2022: 0,17 \$ per capita

Qu'une dépense et un déboursé de 357.51\$ soient autorisés pour chacune des années de ladite entente et ce sur réception d'une facturation en ce sens.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 23000-996 : Subvention aux sinistrés.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.12 2019-05-244 RETRAIT DU DOMAINE PUBLIC : ANCIEN CHEMIN PUBLIC

ATTENDU que la Municipalité de la Paroisse Sainte-Angélique a procédé à la fermeture de l'ancien chemin public sur les lots P-638 et P-639 se trouvant sur l'ancienne route 57;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil confirme que l'ancien chemin public (route 57) est retiré du domaine public, tel qu'en fait foi les règlements numéros 97-06-300 et 98-02-303 de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Angélique.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.13

2019-05-245 CESSIION D'UNE PARTIE DE CHEMIN AU PARC OMÉGA INC.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Angélique a procédé à la fermeture d'une partie d'un ancien chemin(route 57) qui serait inclus maintenant dans le lot numéro 4 998 588, au cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, propriété de Parc Oméga Inc. aux termes de son règlement #97-06-300 daté du 8 juillet 1997 et du règlement #98-02-203 daté du 14 avril 1998, et qu'aucune cession n'a été notariée à cet égard;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Papineauville est aux droits de la Municipalité de Sainte-Angélique depuis leurs fusions;

CONSIDÉRANT qu'il y a retrait du caractère public de ces anciens chemins.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil autorise le Maire Monsieur Christian Beauchamp et la Secrétaire-trésorière et Directrice générale Madame Martine Joanisse à signer une cession à titre gratuit en faveur du Parc Oméga Inc., de tous droits, titres ou intérêts que la municipalité pourrait détenir dans le lot numéro 4 998 588 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.14

2019-05-246 DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE POUR LE LOT 4 997 112

ATTENDU que la municipalité de Papineauville désire déposer une demande d'exclusion de la zone agricole pour le lot 4 997 112;

ATTENDU que le propriétaire du lot 4 997 112 opère une compagnie offrant des services de soudures;

ATTENDU que le propriétaire désire vendre la propriété à la municipalité de Papineauville;

ATTENDU que le lot 4 997 112 est contigu à la limite de la zone agricole de la municipalité;

ATTENDU que le terrain visé par la demande est d'une superficie de 3241,4 mètres carrés;

ATTENDU que ce terrain n'est pas assujetti à un règlement de contrôle intérimaire;

ATTENDU la résolution 2019-04-085 de la MRC Papineau, laquelle mandate le Service de l'Aménagement et du développement durable à soumettre un projet de règlement de modification au Schéma d'aménagement et de développement afin de permettre à certaines conditions, certains usages d'utilité publique en zone agricole;

ATTENDU que selon l'article 58.2 de la loi sur la protection du territoire agricole et des activités agricoles, la présente recommandation doit être motivée par les alinéas 2;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil demande à la commission de protection du territoire agricole, par le biais de la présente résolution d'autoriser la demande d'exclusion de la zone agricole du lot 4 997 112.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.15 2019-05-247 OFFRE DE SERVICE : EXTENSION DU MANDAT D'EXPERTISE DOSSIER MARINA

ATTENDU qu'à la résolution numéro 2019-01-35 un mandat a été octroyé à la firme LPT Environ Inc. afin d'obtenir une expertise sommaire sur les conséquences et les risques du maintien des contaminants en place sur les activités exercées à la marina;

ATTENDU qu'il y a lieu d'extensionner le mandat d'expertise dans ce dossier;

ATTENDU l'offre de service déposée par LPT Enviro Inc.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil autorise une dépense et un déboursé de 3000.00\$ plus taxes à la firme LPT Enviro Inc. pour la réalisation des travaux additionnels reliés aux conséquences et aux risques du maintien des contaminants en place sur les activités exercées à la marina.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70141 411 : Services professionnels.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.16 2019-05-248 MANDAT À L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRE POUR ÉTABLIR UNE DESCRIPTION TECHNIQUE POUR DÉCRIRE LES FONDS SERVANTS

ATTENDU qu'il y a lieu de créer une servitude de passage réciproque et en commun sur le terrain devant être vendu à Mécanique Christian Leclair et sur le terrain devant être loué à Tour de télécommunication Rogers;

ATTENDU l'offre déposée par M. François Gauthier, arpenteur-géomètre.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce conseil mandate M. François Gauthier, arpenteur-géomètre, à préparer une description technique de deux parcelles de terrain afin de décrire les fonds servants pour la création d'une servitude de passage et autorise une dépense et un déboursé de 845.00\$ plus taxes pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 419 : Actes notariés et arpentage.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.17 2019-05-249 MANDAT À LA FIRME MICHEL PAQUIN, ÉVALUATIONS OUTAOUAIS INC. POUR LES LOTS 6 662 023 ET 4 997 874

ATTENDU qu'il y a lieu d'avoir une évaluation de la valeur marchande des terrains situés sur les lots 4 997 874 et 5 662 023;

ATTENDU qu'une soumission a été déposée par la firme Michel Paquin Évaluations Outaouais Inc.;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, accepte la soumission de la firme Michel Paquin Évaluations Outaouais Inc. et autorise une dépense et un déboursé au montant de 3 500.00\$ plus taxes pour un travail d'évaluation afin de déterminer la valeur marchande de ces terrains.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 62100 419 : Services professionnels.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.18 2019-05-250 RÉOLUTION D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE RIPON – RÉALISATION DE TRAVAUX ROUTIERS RTE 321

CONSIDÉRANT que dans le cadre des investissements routiers 2019-2021, le Ministère des Transports du Québec a prévu un projet d'asphaltage de la route 321, à partir de la route 317 jusqu'à l'entrée de la Municipalité de Chénéville ;

CONSIDÉRANT que ces travaux d'asphaltage devaient d'abord être exécutés à l'automne 2018, mais qu'ils ont été reportés à la prochaine période estivale 2019 (juin à août), laquelle représente également la période la plus achalandée de l'année sur cette route touristique ;

CONSIDÉRANT que cet échéancier de réalisation des travaux est totalement inconcevable étant donné le grand nombre d'utilisateurs de cette route durant cette période touristique;

CONSIDÉRANT que cette portion de la route 321 se veut la porte d'entrée d'une région ayant un profil essentiellement touristique, ce qui peut certainement être désolant pour les municipalités du Nord de la Petite-Nation.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que le Conseil endosse la démarche de la Municipalité de Ripon et s'adresse également à la Direction générale de l'Outaouais du Ministère des Transports du Québec afin que les travaux d'asphaltage prévus en période estivale 2019 sur la route 321 soient complétés avant le début des vacances de la construction, le 21 juillet prochain ;

Que retarder davantage ces travaux serait contraire au respect que les municipalités du Nord de la Petite-Nation s'attendent de la part du gouvernement, alors que la saison estivale est celle où elles accueillent des milliers de villégiateurs, touristes et visiteurs ;

Qu'une copie de la présente résolution soit acheminée à la Commission du Transport de la MRC de Papineau, aux municipalités locales situées sur le territoire de la MRC de Papineau, à la Fédération Outaouais-Laurentides de l'Union des producteurs agricoles (UPA) ainsi qu'à monsieur Mathieu Lacombe, Député de Papineau, Ministre de la Famille et Ministre responsable de la région de l'Outaouais.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.19 2019-05-251 ADOPTION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE VISANT L'OFFRE D'UN SERVICE RÉGIONAL DE FORMATION DES POMPIERS

ATTENDU les pouvoirs accordés aux municipalités locales pour conclure une entente par laquelle elles délèguent à la municipalité régionale de comté dont le territoire comprend le leur, l'exercice de tout ou partie d'un domaine de leur compétence, conformément aux articles 569.0.1 et suivants *du Code municipal du Québec*, ainsi que l'article 468 faisant référence à la *Loi sur les cités et villes du Québec*;

ATTENDU que les objectifs des municipalités locales et de la MRC sont de bénéficier d'un service régional de formation accessible et adapté aux besoins des services de sécurité incendie du territoire en fonction de la proximité du service de formation et d'un coût abordable pour les municipalités locales;

ATTENDU qu'un délai de soixante (60) jours est accordé aux municipalités locales afin qu'elles puissent émettre leur position à l'égard du projet d'entente intermunicipale visant l'offre d'un service régional de formation des pompiers, conformément à l'article 569.0.1 du *Code municipal du Québec*. La date indiquée à l'intérieur de l'échéancier soumis à cet égard est le 18 juin 2019;

ATTENDU le projet d'entente intermunicipale visant l'offre d'un service régional de formation des pompiers, déposé dans le cadre de la présente séance et faisant partie intégrante de la résolution;

ATTENDU la résolution numéro 2019-04-094, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 17 avril 2019, autorisant l'envoi du projet d'entente intermunicipale aux municipalités locales situées sur le territoire de la MRC pour considération.

Il est proposé par M. le conseiller Laurent Clément

Que le Conseil de la Municipalité de Papineauville confirme, par le biais de la présente résolution, son intérêt à conclure une entente avec la MRC de Papineau, à titre de municipalité membre de ladite entente, dans le cadre de l'offre d'un service régional de formation des pompiers, conformément à l'article 569.0.1 du *Code municipal du Québec*;

Que le Conseil de la Municipalité de Papineauville autorise le maire ainsi que la directrice générale & secrétaire-trésorière à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution;

Que la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau, conformément à l'échéancier prévu à cet effet.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.20 2019-05-252 ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ DU 1847 CHEMIN SERVANT

ATTENDU le Programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues depuis avril 2019 dans les municipalités du Québec;

ATTENDU que monsieur André Hugo Dubreuil, propriétaire du 1847, chemin Servant demande à la municipalité de Papineauville de procéder à l'acquisition de sa propriété pour la somme nominale de 1\$ en contrepartie d'une aide financière versée dans le cadre du programme précité;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil accepte d'acquérir le terrain situé au 1847, chemin Servant propriété de monsieur André Hugo Dubreuil, pour la somme nominale de 1\$.

Que ce Conseil autorise la direction générale à entreprendre les mesures nécessaires afin d'obtenir un titre de propriété pour le 1847, chemin Servant.

Que le Maire, monsieur Christian Beauchamp et la directrice générale, madame Martine Joanisse, soient autorisés à signer tout document permettant de donner suite à la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 419 : actes notariés et arpentages.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.21 2019-05-253 TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU – AUTORISATION DE CIRCULER EN VÉLO

ATTENDU que dans le cadre de l'événement Tour CIBC Charles-Bruneau qui se déroulera le 4 juillet 2019, la municipalité de Papineauville doit autoriser une demande de permis d'événement au Ministère des Transports du Québec afin de circuler à vélo sur notre territoire;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que le conseil de la municipalité de Papineauville autorise la Fédération québécoise des sports cyclistes responsable de l'événement Tour CIBC Charles-Bruneau à faire une demande de permis d'événement au Ministère des Transports du Québec afin de circuler à vélo sur notre territoire pour leur 24^{ième} édition qui se déroulera le 4 juillet 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2.1 2019-05-254 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'AVRIL 2019

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 30 avril 2019 pour un montant total de 9 044.58 \$ comprenant les chèques numéros à 13528 à 13545.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 30 avril 2019 au montant de 93 575.03 \$ comprenant les dépôts directs numéros 501861 à 501891.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 30 avril 2019 au montant de 64 584.64 \$ comprenant les prélèvements numéros à 3904 à 3974.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 30 avril 2019 au montant de 201 233,95 \$.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 80 009.17 \$ jusqu'au 30 avril 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2019-05-255 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 30 AVRIL 2019

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale adjointe dépose les rapports financiers en date du 30 avril 2019 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil accepte tel que déposé et adopte l'état des activités de fonctionnement (38.57%) et d'investissement au 30 avril 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2019-05-256 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE INFRASTRUCTEL – RÉVISION DU PLAN D'URBANISME

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-01-034 acceptant la proposition de service de la firme conseil "INFRA planification urbaine" pour la révision du plan d'urbanisme et de la réglementation;

ATTENDU la réception des facture 70844 et 71130 de la firme Infrastructel pour services professionnels en planification, conception et gestion de projet pour la révision du plan d'urbanisme;

ATTENDU la recommandation de la direction générale.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé au montant de 4125.00 \$ plus taxes pour le paiement des factures #70844 et 71130 à la firme Infrastructel.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 61000 411 : Services professionnels.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2019-05-257 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE DE DEVEAU, AVOCATS : DOSSIER MARINA

ATTENDU la réception de la facture 00252 au montant de 4475.98 taxes incluses de la firme Deveau Avocats pour le paiement des honoraires professionnels en date du 6 avril 2019;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 4475.98\$ taxes incluses à la firme Deveau Avocats en paiement de la facture 00252 du 6 avril 2019 pour services professionnels.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2019-05-258 AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES DE LA MRC DE PAPINEAU : FORMATION POMPIER 1 ET EXAMEN DE DÉSINCARCÉRATION

ATTENDU la réception de la facture 203148 au montant de 3134.76 \$ sans taxes de la MRC de Papineau pour la formation pompier 1;

ATTENDU la réception de la facture 203183 au montant de 1 247.54\$ \$ sans taxes de la MRC de Papineau pour l'examen de désincarcération;

ATTENDU la réception de la facture 203184 au montant de 125.80 \$ sans taxes de la MRC de Papineau pour l'examen de désincarcération;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 4508.10 \$ sans taxes à la MRC de Papineau pour la formation pompier 1 de deux pompiers, l'examen de désincarcération pour 7 pompiers.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 454 : Formation et perfectionnement.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.6 2019-05-259 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE DE LES ÉQUIPEMENTS ST-ANDRÉ INC. : ACHAT DE GÉNÉRATRICES

ATTENDU l'aide financière de 10,000\$ reçue dans le cadre du programme Volet 2 de l'Agence municipale 9-1-1 du Québec;

ATTENDU l'achat de deux génératrices portatives qui serviront lors des mesures d'urgences;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 10 736.36 \$ taxes incluses pour l'achat de deux génératrices devant servir lors de mesures d'urgences.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 04001 000 : Machinerie et équipements.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2019-05-260 SERVICE DES INCENDIES : AUTORISATION DE LANCER UN APPEL DE CANDIDATURE POUR UN/UNE POMPIER/POMPIÈRE VOLONTAIRE

CONSIDÉRANT que la brigade incendie est composée d'un maximum de 25 pompiers et qu'un poste s'est libéré permettant un appel de candidatures;

ATTENDU la recommandation du directeur du service de sécurité incendie et de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur du service de sécurité incendie, autorise un processus de recrutement pour un/une pompier/pompière volontaire. Entendu que cette embauche devra faire l'objet d'une recommandation au conseil par le directeur du service de sécurité incendie.

Que la direction générale soit mandatée à accompagner le directeur du service de sécurité incendie dans la préparation de l'offre de recrutement.

Que ce conseil remercie M. Steve Martin pour le temps consacré à la brigade incendie.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 2019-05-261 BUREAU DES VÉHICULES AUTOMOBILES : PRISE EN CHARGE DU BUREAU DE MANDATAIRE PAR SERVICES QUÉBEC ET PRÉAVIS DE FIN D'EMPLOI POUR LES PRÉPOSÉES AU PERMIS ET IMMATRICULATION

ATTENDU que le bureau des véhicules automobiles de Papineauville verra sa prise en charge par le bureau de Papineauville de Services Québec et ce au plus tard le 30 juin 2019;

ATTENDU qu'il y a lieu de respecter les termes de la Loi en matière de préavis de fin d'emploi;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil mandate la direction générale à faire le nécessaire pour signifier aux préposées du bureau des véhicules automobiles la fin de leur emploi au plus tard le 30 juin 2019.

Que le remboursement des banques de vacances et de congés familiaux soit effectué selon la politique en vigueur.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

À la résolution 2019-05-262 Monsieur le Maire Christian Beauchamp se retire de son siège. Le quorum est maintenu.

3.3 2019-05-262 EMBAUCHE DE TROIS ÉTUDIANTS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

ATTENDU qu'en date du 29 avril 2019 la municipalité faisait paraître un appel de candidature en vue d'embaucher des étudiants affectés aux travaux publics;

ATTENDU que les entrevues se sont déroulées le 6 mai 2019;

ATTENDU que la municipalité reçoit une subvention d'emploi été Canada;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise l'embauche de Xavier Daigneault, Alexandre Beauchamp et Lucas Bianchi, à titre de journaliers étudiants aux travaux publics, à compter du 14 mai 2019 pour la saison estivale.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur le Maire Christian Beauchamp reprend son siège.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2019-05-263 REMPLACEMENT DES LUMINAIRES INTÉRIEURS DE LA CASERNE DE POMPIER

ATTENDU que les luminaires en place sont très énergivores et que plusieurs bris ont lieu chaque année;

ATTENDU que la municipalité veut offrir à ses employés un endroit sécuritaire de travail des efforts éco-énergétiques;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 1 973,00\$ plus taxes pour le remplacement des luminaires intérieurs de la caserne de pompier.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 522 : Entretien et réparations bâtiment.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 2019-05-264 MANDAT POUR L'ÉLABORATION D'UN CARNET DE SANTÉ POUR LE PRESBYTÈRE

ATTENDU la résolution 2018-12-454 mandatant la direction générale à entreprendre des démarches pour l'obtention de plan et devis pour obtenir un carnet de santé;

ATTENDU la réception des soumissions suivantes pour effectuer le carnet de santé du presbytère, soient ;

Jean-Marie l'Heureux Architecte	2 750,00\$ plus taxes
Fortin Corriveau Architecte	3 330,00\$ plus taxes

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 2 750,00\$ plus taxes à la compagnie Jean-Marie l'Heureux pour effectuer le carnet de santé du presbytère.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire : 02 13200 410 : Honoraires professionnels.

Qu'un transfert des fonds affectés infrastructure soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3

2019-05-265 LAVAGE DES FENÊTRES EXTÉRIEURES AU 188 JEANNE D'ARC ET 277 RUE PAPINEAU

ATTENDU la nécessité de procéder au lavage des fenêtres extérieures de l'édifice Jeanne-d'Arc et de l'Ancienne Mairie;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2019;

ATTENDU la réception des soumissions suivantes pour effectuer le lavage des fenêtres extérieures, soient ;

Entreprise mobile L.C.	700,00\$ avant taxes
Charlebois Haute pression	560,00\$ avant taxes

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 560,00\$ plus taxes à la compagnie Charlebois Haute pression pour le lavage des fenêtres extérieurs aux deux édifices.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 13000 522 et 02 13200 522: Entretien et réparation – Bâtiment.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.4

2019-05-266 RÉFECTION DES VALVES D'AQUEDUC DÉFECTUEUSES

ATTENDU que les travaux de réfection de ces valves sont nécessaires afin d'effectuer une distribution adéquate de l'eau potable;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2019;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé maximal de 20 000,00\$ taxes incluses pour la réfection de valves d'aqueduc défectueuses.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 521 – Entretien et réparations - Conduite d'eau potable.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.5 2019-05-267 OCTROI DE CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE PRÉPARATION ET D'ASPHALTAGE CAUSÉS PAR DES BRIS D'AQUEDUC

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au pavage, suite aux bris d'aqueduc ayant eu lieu cet hiver;

ATTENDU la réception des soumissions suivantes à cet effet, soient;

Seguin-Lafleur	4 793,25\$ avant taxes
Pavage Raymond	4 968,00\$ avant taxes

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 4 793,25\$ plus taxes à la compagnie Seguin-Lafleur pour les travaux de préparation et d'asphaltage à divers endroits.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 521 : Entretien et réparations – Conduites eau potable

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.6 2019-05-268 OCTROI DE CONTRAT POUR L'INSPECTION TÉLÉVISÉE DE CONDUITE D'ÉGOUT À L'AIDE DE CAMÉRA

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'inspection de conduites d'égout afin de repérer de possible bris occasionnant des volumes d'eau supérieurs à traiter;

ATTENDU la réception des soumissions suivantes à cet effet, soient;

AquaData	8 580,00\$ avant taxes
Can-Inspec	180,00\$/hre avant taxes

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 5 000,00\$ plus taxes à la compagnie Can-

Inspec pour les travaux d'inspection télévisée de conduites d'égout à l'aide de caméra.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 411 : Services professionnels

Qu'un transfert des fonds affectés égout soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.7 2019-05-269 OCTROI DE CONTRAT POUR LE GRAND MÉNAGE DE PRINTEMPS DES ESPACES VERTS

ATTENDU la nécessité de procéder au balayage, raclage ainsi qu'au ramassage des débris sur les espaces verts de la municipalité;

ATTENDU que les endroits ci-dessous ont été ciblés pour être effectué à sous-contrat :

- Terrain de soccer
- Parc 0-5 ans
- Parc Bonhomme
- Cadran Solaire
- 3 entrées du village

ATTENDU la réception de la soumission suivante pour effectuer le grand ménage, soit ;

Échange France-Québec 3 000,00\$

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé de 3 000,00\$ sans taxe pour le balayage, raclage ainsi qu'au ramassage des débris sur les espaces verts de la municipalité.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70150 521: Entretien et réparation – Parcs.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2019-05-270 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES

Le service de sécurité incendie a été requis à 9 occasions durant le mois d'avril 2019 pour des interventions en accident de la route, combat incendie et entraide pour d'autres municipalités.

6. URBANISME

6.1 2019-05-271 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Permis et certificats	Avril 2019	Annuelle
Animaux domestiques	0	
Rénovation	10	
Démolition	1	
Accessoire	1	
Galerie, clôture	1	
Bâtiment complémentaire	1	
Branchement	1	
Installation septique	1	
Captage des eaux	1	
Nouvelle construction	2	
Lotissement	2	

6.2 2019-05-272 PIIA 2019-05 - 289 CARRÉ STE-ANGÉLIQUE

ATTENDU les dispositions de la section VIII de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU que la municipalité de Papineauville s'est pourvue de règlement sur le PIIA numéro 2017-003 en date du 9 mai 2017;

ATTENDU que la propriété sise au 289 Carré Ste-Angélique est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2, en vertu du règlement sur le PIIA 2017-003;

ATTENDU que le propriétaire désire procéder à la réparation des poutres à l'avant de la résidence;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme, autorise l'émission du permis PIIA-2019-05 concernant la réparation des poutres à la propriété sise au 289 Carré Ste-Angélique.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.3 2019-05-273 PIIA-2019-06, 266-270 RUE PAPINEAU

ATTENDU les dispositions de la section VIII de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU que la municipalité de Papineauville s'est pourvue de règlement sur le PIIA numéro 2017-003 en date du 9 mai 2017;

ATTENDU que la propriété sise au 266-270 rue Papineau est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2, en vertu du règlement sur le PIIA 2017-003;

ATTENDU que le propriétaire désire procéder à la réfection de la façade, changement de fenêtres, refaire la galerie et la réfection de la toiture;

ATTENDU que la demande est incomplète et qu'il manque de l'information pour compléter l'analyse du dossier;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme, refuse l'émission du permis PIIA-2019-06 concernant la réfection de la façade, changement de fenêtres, refaire la galerie et la réfection de la toiture.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

7.1 2019-05-274 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES 2019 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Municipalité de Papineauville																					
Gestion des matières résiduelles 2019																					
Période	Déchets						Recyclage						Compostage						Déchets, Recyclage, Compostage		
	2019		2018		2017		2019		2018		2017		2019		2018		2017		2019	2018	2017
	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Tonnes	% Résidus générés	Total Tonnes	Total Tonnes	Total Tonnes
Janvier	41.36	50%	42.96	47%	46.61	48%	27.98	34%	27.43	30%	28.61	30%	12.62	15%	21.19	23%	21.30	22%	81.96	91.58	96.52
Février	41.83	62%	40.94	57%	44.69	51%	17.67	26%	21.07	29%	35.91	41%	8.08	12%	9.75	14%	7.49	9%	67.58	71.76	88.09
Mars	42.98	56%	41.98	56%	41.34	52%	23.44	31%	22.89	30%	23.02	29%	10.37	14%	10.63	14%	14.62	19%	76.79	75.50	78.98

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2019-05-275 DÉPÔT DES STATISTIQUES POUR LES LOCATIONS MENSUELLES DES PLATEAUX ET LA BIBLIOTHÈQUE

Statistique bibliothèque avril 2019	
Nouveaux abonnés	2
Prêt de livre numérique	40
Abonnements actifs	529
Prêt régulier	986
Prêt instrument de musique	1
Jours d'ouverture incluant les samedis	21

Centre communautaire	
Scolaire	41 heures
Gymnastique, badminton, hockey cosom, tennis	48 heures
Évènements	4
Ancienne Mairie	
Locations	17.5 heures
Organismes	20 heures
Réunion/formation	26 heures

8.2 2019-05-276 ANIMATION DE LA PETITE SCÈNE AU PARC HENRI-BOURASSA

ATTENDU la construction de la petite scène dans le parc Henri Bourassa pour animer le centre-ville et faire la promotion de la culture et qu'un budget a été voté pour l'animation estivale;

ATTENDU le succès de cette initiative en 2018;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise un budget de 5000.00 \$ pour les dépenses liées à la programmation de la petite scène pour l'année 2019 et que cette dernière soit publicisée de façon adéquate.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70299 999 : Petite Scène.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2019-05-277 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2019-03-155 CAMP DE JOUR EMBAUCHE DE MONITEUR

ATTENDU que la municipalité avait procédé à l'embauche de Léa-Maude Desforges et Marie-France Lefebvre par la résolution numéro 2019-03-155;

ATTENDU le désistement de celles-ci au poste de monitrice de camp de jour;

ATTENDU le besoin de combler ces postes pour offrir un camp de jour de qualité à l'été 2019;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs, culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise l'embauche de Coralie Gosselin et Karen Paule Alla au poste de monitrices pour le camp de jour 2019 en remplacement de Léa-Maude Desforges et Marie-France Lefebvre.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2019-05-278 PROGRAMME INFRASTRUCTURE AMIE DES AÎNÉS : AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE

ATTENDU que la municipalité de Papineauville vient de compléter la mise à jour de son programme Municipalité amie des aînés (MADA);

ATTENDU que la municipalité veut développer ses parcs et veut y inclure des infrastructures pour les aînés;

ATTENDU le programme d'aide financière Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés;

Il est proposé par M. le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, autorise le coordonnateur loisirs et culture à présenter une demande d'aide financière au programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés.

Que ce Conseil confirme également que la municipalité a pris connaissance du guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle.

Que ce Conseil s'engage, s'il obtient une aide financière pour son projet, de payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée.

Que ce Conseil confirme qu'il assumera tous les coûts non admissibles au programme associé à son projet s'il obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**8.5 2019-05-279 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE RÉSEAU BIBLIO :
AUTORISATION DE PARTICIPER**

ATTENDU l'assemblée générale annuelle du réseau Biblio de l'Outaouais samedi le 1er juin prochain;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise la responsable de la bibliothèque ainsi que deux bénévoles, à participer à l'assemblée générale annuelle du réseau biblio de l'Outaouais.

Les frais de déplacement pour un seul véhicule seront remboursés sur présentation des pièces justificatives et selon la politique en vigueur.

Un paiement maximum de 8 heures est autorisé à la responsable à même la banque de temps prévue à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-70230-310 Déplacement et représentation.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**8.6 2019-05-280 AUTORISATION AU COORDONNATEUR EN LOISIRS ET
CULTURE DE PROCÉDER À UNE DEMANDE DE PERMIS DE BOISSON
POUR L'ACTIVITÉ « MERCREDI EN MUSIQUE »**

ATTENDU la tenue de l'activité « Mercredi en musique »;

ATTENDU l'engouement de la population à cette activité;

ATTENDU que la Régie des Alcools, des courses et des jeux autorise un tel permis lorsque l'évènement n'engendre aucun profit.

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil autorise le Coordonnateur des loisirs et culture à présenter une demande à la Régie des Alcools, des courses et des jeux afin d'obtenir un permis de réunion autorisant les gens à apporter leur consommation alcoolisée sur le site lors de l'activité « Mercredi en musique ».

Que ce conseil autorise une dépense et un déboursé au montant de 470.00\$ pour dix (10) demandes de permis.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-70120-494 : association, cotisation et abonnement

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.7 2019-05-281 MOTION DE FÉLICITATION : ASSOCIATION DES CHASSEURS PÊCHEURS TRAPPEURS ET ARCHERS

Monsieur le conseiller Michel Leblanc donne une motion de félicitations à l'Association des chasseurs pêcheurs trappeurs et archers pour l'organisation du souper de doré annuel qui s'est tenue le 6 avril 2019 au centre communautaire.

8.8 2019-05-282 MOTION DE FÉLICITATION : PRÉVENTION CÉSAR PETITE-NATION POUR LA SOIRÉE VIN ET FROMAGE

Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière donne une motion de félicitations à Prévention César Petite-Nation pour l'organisation de la dégustation vin et fromage qui s'est tenue le 27 avril 2019 au centre communautaire.

8.9 2019-05-283 MOTION DE FÉLICITATION : BÉNÉVOLES, EMPLOYÉS ET POMPIERS DURANT LES INONDATIONS

Monsieur le conseiller Laurent Clément donne une motion de félicitations aux nombreux bénévoles, tous les employés municipaux et les pompiers qui ont donné de leur temps lors des inondations 2019.

8.10 2019-05-284 MOTION DE FÉLICITATION : CENTRE DE GÉNÉALOGIE DE LA PETITE-NATION ET M. ALAIN FAUBERT, RÉCIPIENDAIRES DU PRIX JEUNÉALOGIE

Monsieur le conseiller Daniel Malo donne une motion de félicitations à Monsieur Alain Faubert et au centre de généalogie de la Petite-Nation, récipiendaires du prix Jeunéalogie remis par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie en raison de l'excellence du projet de généalogie réalisé avec les écoliers de l'école St-Pie X.

8.11 2019-05-285 MOTION DE FÉLICITATION : COMITÉ CULTUREL DE PAPINEAUVILLE POUR LEUR PARTICIPATION AU RASSEMBLEMENT CULTUREL

Monsieur le conseiller Daniel Malo donne une motion de félicitations au Comité Culturel de Papineauville quant à leur participation au rassemblement culturel qui s'est tenue le 8 mai 2019 à Ripon pour la présentation de trois volets, soit Patrimoine, Généalogie et Rendez-vous des Arts.

8.12 2019-05-286 DEMANDE DE COMMANDITE : BOUTEILLES D'EAU RÉUTILISABLES

ATTENDU le projet déposé par l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau à l'effet d'offrir des bouteilles d'eau réutilisables;

ATTENDU qu'il sollicite plusieurs municipalités pour amasser des fonds pour l'achat de bouteilles.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé au montant de 100.00\$ à l'école Louis-Joseph-Papineau pour l'achat de bouteilles d'eau réutilisables.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-47000-970 : Subventions et commandites.

Qu'un transfert des fonds affectés Environnement soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1. QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

- Épluchette de blé-d'inde et course de boîte à savon reportée au 25 août 2019
- Fabrique Ste-Angélique vente de garage les 18-19 mai 2019
- La municipalité a reçu l'appui des paroissiens de la Fabrique concernant la vente des terrains et la Fabrique a acquiescée à la demande de la municipalité pour l'enlèvement du Sacré-Cœur
- Carte de membre au Parc National de Plaisance reportée à cause des inondations
- Table de développement social : projet de transport
- Envoi d'une lettre quant à l'application du règlement sur les emprises
- Ramassage des tas de sable
- Correspondance reçue du MTQ – dépotoir à neige

9.2. 2019-05-287 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que cette séance soit levée à 20h35.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Hélène Bélanger, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 13 mai 2019

Hélène Bélanger
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 13 mai 2019.

Christian Beauchamp
Maire